



Formule de Renouvellement de Lettres de Créances

Veillez remplir toutes les quatre (4) pages et envoyer le formulaire complété au bureau de GCMF Canada.

Les formulaires doivent **nous parvenir au plus tard le 15 fév. 2023.**

Partie 1 : Information Personnelle

Prénom :	<input type="text"/>	Courriel :	<input type="text"/>
Nom :	<input type="text"/>	Adresse :	<input type="text"/>
Coordinateur :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>
Clergé n° (bureau des mariages) :	<input type="text"/>	Province :	<input type="text"/>
Téléphone résidence :	<input type="text"/>	Code Postal :	<input type="text"/>
Téléphone mobile :	<input type="text"/>	Pays :	<input type="text"/>
Téléphone au bureau :	<input type="text"/>	Site Web :	<input type="text"/>

Langue préférée : Français Anglais

Comment préférez-vous communiquer ? Par courriel Par la poste

Conférences GCMF auxquelles vous avez assisté
depuis un an :

Réunions régionales GCMF auxquelles vous avez assisté
depuis un an :

Votre emploi a-t-il change cette année ? Oui Non *Si oui, veuillez l'expliquer sur une feuille séparée.*

Votre statut marital a-t-il change cette année ? Oui Non *Si oui, veuillez l'expliquer sur une feuille séparée.*

Partie 2 : Église fréquentée

GCMF croit que tous les membres doivent faire partie d'une église locale.

Nom de votre église :

Adresse : Province :

Ville : Code Postal :

Courriel : Téléphone :

Dénomination / Affiliation : Nombre de membres à l'église :

Votre position dans église :

Nom du pasteur principal :

Partie 3 : Changement de créance

Votre niveau de lettre de créance est présentement : 1 ouvrier chrétien

2 ministre licencié

3 ministre ordonné

Veillez indiquer si vous aimeriez changer votre niveau de créance : *Dans ce cas, votre lettre de créance sera renouvelée au niveau actuel et votre coordonnateur de district vous contactera après la période de renouvellement au sujet du changement.*

Partie 4 : Contributions

Tous les titulaires de créance de GCMF doivent donner 2 % de leur revenu total, de toute provenance, comme cotisations ministérielles. GCMF croit aussi fermement que tous les croyants ont l'obligation de donner la dîme (10 %) de leur revenu total aux œuvres du Seigneur et à leur congrégation locale.

Avez-vous rempli votre obligation de 2 % pour 2022 ? Oui Non

Les cotisations pour **2023** seront payées : Mensuellement

Trimestriellement

En entier aujourd'hui

Partie 5 : Entente

Veillez me considérer comme un(e) collègue de Groupement Chrétien Ministère sans Frontières Canada pour 2023. Je supporterez le travail de la Fraternité ministérielle avec une contribution minimale mensuelle de 2% de mon revenu total peu importe sa source, et me tourner à Dieu pour honorer cet engagement de fidélité. Cette année, je ferai de mon mieux pour répandre l'Évangile de Jésus-Christ et appuyer les principes et politiques de Groupement Chrétien Ministère sans Frontières Canada.

SIGNÉ :

DATE:

Veillez considérer ma parole et ma foi comme engagement

Groupement Chrétien Ministère sans Frontières Canada maintient le droit de refuser, reprendre ou retenir les certificats ministériels.

Partie 6 : Rapport de Votre Ministère

Inclure un Rapport des Activités de Votre Ministère Durant 2022

Veillez décrire d'une façon assez élaborée. Joignez d'autres pages au besoin.

Partie 7 : Paiement

Les frais de renouvellement sont :

Membre régulier	120.00 \$
65+ et retraité complètement	60.00 \$

Veuillez indiquer les montants inclus :

Frais de renouvellement : \$

Les contributions que vous désirez payer maintenant : \$

Totale : \$

Payé par: Cheque VISA MasterCard

Carte de Crédit # :

Date d'expiration : M A

Nom sur la Carte de credit : (veuillez imprimer)

Signature :

Votre carte de crédit sera débitée immédiatement du montant total ci-dessus.

*Veuillez noter que votre paiement apparaîtra sur l'état de compte de votre carte de crédit comme **Christian Retreat, Gospel Crusade of Canada.***

Les contributions non payées peuvent être par chèques poste-datés ou par débits automatiques de Visa ou MasterCard. Si vous voulez utiliser les débits Visa ou MasterCard, les contributions seront retirées le 1er de chaque mois. Veuillez indiquer le montant mensuel ci-dessous et assurez-vous que l'information pour Visa ou MasterCard est complétée ci-haut.

Montant mensuel : \$ par mois, pour commencer M A et pour finir M A

(un paiement sera débité le dernier mois)

Politique de remboursement : Tous les frais de renouvellement sont non-remboursables. Les annulations d'adhésion ne seront pas admissibles au remboursement des frais de renouvellement.

Les cotisations sont considérées comme des dons de bienfaisance. Un reçu pour dons de bienfaisance sera émis par Retraite chrétienne, Croisade Évangélique du Canada pour vos contributions. Veuillez noter que les frais de renouvellement ne sont pas des dons de bienfaisance.

Envoyez le formulaire complété au bureau de GCMF Canada. *Merci.*

**GCMF Canada
PO Box 142
Orangeville, ON
L9W 2Z5**